



Définition

Peinture d'aspect mat velouté à base de copolymères acryliques en phase aqueuse, idéale pour les zones à fort trafic

Destination

- Intérieur
- Surfaces murales
- Travaux neufs et de rénovation

Qualités dominantes

- Résistante aux marques (chaussures, valises, chaises,...)
- Lessivable
- Bon pouvoir couvrant et grand confort d'application



Une technologie unique qui agit comme un véritable bouclier de protection efficace contre les marques et empêche ainsi de détériorer le film de peinture

Caracteristiques générales

Classification AFNOR

: Famille I classe 7b2 (NF T 36-005)

Subjectiles

: Enduit de plâtre et matériaux dérivés du plâtre à épiderme cartonné, enduits au mortier de liants hydrauliques, parements de béton, dont l'utilisation, la nature, la qualité, l'état, les traitements et les préparations sont conformes à la NF DTU 59-1. Anciennes peintures bien adhérentes et propres.

Liant

: Copolymères acryliques en phase aqueuse.

Pigment

: Dioxyde de titane rutile.

Solvant

: Eau.

Extrait sec en poids

: Blanc : 64 % ± 2

Extrait sec en volume

: Blanc : 50.5 % ± 3

Masse volumique

: 1,36 ± 0,05 g/cm³

Rendement en surface

: 9 à 11 m²/l.

Brillant spéculaire

: < 10 GU à 85° et 5 GU à 60° après 7 jours de séchage (selon norme NF EN ISO 28

Aspect du produit sec

: Mat.

Résistance à l'abrasion humide

: Classe 1 selon NF EN 13300 après 28 jours de séchage (perte d'épaisseur du film < 5 µm après 200 frottements)





Conformité aux spécifications	: Etiquetage environnemental : A+ * Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle allant de A+ (très faible émission) à C (fortes émissions). Certifié « EXCELL+ » Concerne l'industrie agro-alimentaire et tous les lieux de vie sensibles, et garantit l'absence de risque de pollution par les matériaux et revêtements.
C.O.V.	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l. Ce produit contient au maximum 10 g/l de C.O.V.
Conservation	: En emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs
Teintes	: Existe en Blanc/base W et base C pour réalisation des teintes avec le système machine à teinter LEVIS.
Outils	: Brosse synthétique pour phase aqueuse, rouleau polyester tissé 13 mm. Ne pas appliquer au pistolet pneumatique et airless
Nettoyage des outils	: Eau immédiatement après emploi.
Dilution	: Prêt à l'emploi.
Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.	: Sec : 1 heure – Recouvrable : 6 heures La température ambiante, l'humidité relative de l'air et la porosité des matériaux influent sur le temps de séchage.
Conditions d'application	: - En travaux intérieurs, la température ne devra pas être inférieure à + 8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 70 % d'humidité relative. - Doit être déposé – Ne pas tirer.
Précautions d'usage	: Ne jamais appliquer sur des revêtements ou supports très souples ou pouvant subir de grandes variations dimensionnelles dues à la température ou l'humidité. Sur béton et enduit hydraulique, prévoir un enduit pelliculaire. Retirer les rubans de masquage délicatement et immédiatement après application de la peinture.
Recommandations	: L'aspect final ainsi que la résistance mécanique et chimique ne sont atteints qu'après séchage complet d'environ 28 jours. Bien que résistant, il peut apparaître comme pour tout produit mat, quelques traces de lustrage lors de l'entretien.
Sécurité	: Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel). Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.





Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

Matériaux neufs : se référer aux fiches techniques des couches primaires préconisées.

Anciennes peintures : lessiver, rincer, laisser sécher. Eliminer les peintures de faible adhérence. Dépolir les surfaces le nécessitant et reboucher si besoin. Dépoussiérer.

Anciennes peintures en mauvais état : décaper par tout moyen approprié.

EXEMPLES DE TRAVAUX NEUFS		
Subjectiles	Primaire	Finition
Supports à base de liants hydrauliques, enduit de plâtre et matériaux dérivés du plâtre	1 couche de PLANICRYL PRIM ou 1 couche d'EXPONIA DECO PRIM	1 à 2 couches* de LEVIS STOP MARKS selon classe de finition recherchée
Bois et dérivés (imbriqués dans la surface murale)	1 couche d'ACRYLEVIS TX PRIMER ou 1 couche d'ACRYLEVIS PRIMER	
Surfaces métalliques ferreuses (imbriquées dans la surface murale)	1 couche de POLYFILLA PRO P500 PRIMAIRE NON FERREUX GRIS	
Surfaces métalliques non ferreuses (imbriquées dans la surface murale)	1 couche de POLYFILLA PRO P510 PRIMAIRE NON FERREUX	
EXEMPLES DE TRAVAUX DE RENOVATION		
- Retouches des parties mises à nu ou 1 couche générale de PLANICRYL PRIM ou EXPONIA DECO PRIM 1 à 2* couches de LEVIS STOP MARKS		
(*) Finitions A et B : 2 couches – Finition C : 1 couche et sous réserve des préparations comme définies dans la NF DTU 59-1.		
CONSEILS UTILES		
- Afin d'optimiser l'opacité, il est recommandé de teinter le primaire pour les teintes de finition pures ou très saturées (voir détail dans le nuancier). LEVIS STOP MARKS blanc/base W utilisé en tant que « blanc » peut paraître moins blanc que des surfaces adjacentes recouvertes d'une autre peinture présentant un meilleur niveau de blancheur. A l'abri de la lumière, un léger jaunissement peut apparaître en lien avec la technologie du produit.		

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

VERSION 01 – FEVRIER 2022

